

Image not found or type unknown



congé donné pour travaux et modifications

Par **agrimaldi**, le **27/10/2011** à **21:49**

Je loue un appartement avec un bail de 3 ans. 6 mois avant la date de fin, je donne congé à ma Locataire car je désire rénover cet appartement en vue de le modifier et l'agrandir pour en tirer un meilleur profit. Suis-je dans mon droit, Suis-je tenu de reloger ma Locataire comme elle me le demande à présent ?